

putés de Turin ont dû avoir eu lieu le 8 décembre. Les évêques ont recommandé à leurs diocésains, comme un devoir de conscience, d'y prendre part, mais de voter pour des personnes qui aient de bons sentiments, persuadés que tout ira bien, si la majorité fait connaître ses véritables sentiments en ne choisissant que des députés dont les opinions s'accordent avec la sienne.

CHINE. On dit que l'empereur Hung-Fung s'est enfui le 2 août en Tartarie et, qu'à cette date, les iusurgés n'étaient plus qu'à six jours de Pékin.

BADE. Le ministère continue de persécuter le clergé fidèle aux ordres de son archevêque. Il fait tous ses efforts pour empêcher l'opinion publique de se manifester. Les souscriptions nombreuses qui s'organisent dans toute l'Europe catholique et les adresses de félicitation et d'encouragement qui viennent de toutes parts à l'archevêque de Fribourg, feront tôt ou tard rentrer en eux-mêmes les auteurs de la persécution. Ils ont même déjà fait un petit pas en arrière ; une circulaire ministérielle recommande de ne plus emprisonner les membres du clergé, mais seulement de les frapper d'amendes pécuniaires.

Le gouvernement badois a fait défense à l'administration de payer à Mgr. l'archevêque de Fribourg les revenus affectés à sa charge. A cette nouvelle, un riche particulier a mis tous ses biens à la disposition de l'archevêque ; une personne de maison princière lui a offert 40,000 florins et Mgr. l'archevêque de Posen, 30,000 florins. Tous les évêques Autrichiens offrent des subsides. D'un autre côté, des souscriptions sont ouvertes à Cologne et à Aix-la-Chapelle pour les ecclésiastiques badois frappés d'amende et privés de leurs revenus. Quatre ecclésiastiques de Fribourg ont été jetés en prison pour avoir obéi à leur supérieur.

#### CORRESPONDANCE.

#### DESCRIPTION DE LA VILLE DE QUÉBEC EN 1701 TIRÉE D'UN MANUSCRIT INTITULÉ "LETTRES CANADIENNES."

La curiosité d'apprendre et de connoître qui est si naturelle à tous les hommes me fit examiner de près la ville de Kebec à mon arrivée. Cette ville est située à deux mille lieus de France. Elle est partagée en haute et basse ville, dans cette dernière demeurent les marchands et les gens qui trafiquent à la mer. Toutes les maisons y sont construites fort commodément, et bâties d'une pierre noire aussi belle et aussi dure que le marbre. Sa rade est défendue par une grande plate-forme qui est placée au milieu et qui bat à fleur d'eau, de façon que les vais-

seaux ennemis ne pourroient pas y rester mouillez sans être fort maltraité tant par le canon de cette plate-forme que par celui d'un fort qui commande la ville et la rade sur un endroit des plus escarpéz.

De la basse ville à la haute il y a un chemin qui tourne imperceptiblement pour monter les carrosses et les charrettes qui ont assez de peine à y monter. La haute ville est ainsi placée sur une hauteur extraordinaire.

La maison du viceroy ou gouverneur général est à la haute ville au lieu le plus éminent. Elle a cent vingt pieds de long bâtie à deux étages avec plusieurs pavillons qui forment des avant et arrière corps de logis avec une terrasse de quatre vingt pieds qui regarde sur la basse ville et sur le fleuve qui au pied, d'où l'on découvre autant qu'on puisse le souhaiter.

Le gouverneur général qui demeure aujourd'hui dans ce château s'appelle Monsieur le Chevalier de Caillier, ayant été gouverneur de la ville de Montréal à soixante lieues au dessus de Québec, ce Seigneur est respecté, aimé et chéri autant des François que des Sauvages qui le regardent les uns comme les autres, comme le père Commun de tous ceux qui habitent en Canada. C'est à lui que nous aurons l'obligation de toutes les fortifications du pays qui ont été conduites par ses soins. Toutes les personnes de Distinction demeurent aussi à la haute ville. Il y a un Evesque et des chanoines dont le chapitre est quelque chose de fin : Il y a aussi un beau Séminaire et plusieurs Eglises entre autres celle des jésuites et des recollets sont les plus belles. Cette dernière est en face du château et passe pour la plus moderne du pays : le cloître de ces bons pères est vitré partout de vitres peintes des armes de plusieurs bienfaiteurs de cette maison. Il n'y a que l'Intendance qui est mal placée dans un fond, près de la petite Rivière.

La ville haute et basse est située entre deux grosses montagnes, l'une plus haute que l'autre. L'une appelée le Cap aux diamants, parce qu'il s'y en trouve une quantité extraordinaire dans les Rochers, dont la beauté n'en cede rien aux vrais diamants, il n'y a que la dureté qui lui manque. L'autre montagne appellée le Saut au Matelot ainsi nommée parce que pendant les premiers Jours de l'établissement des François en cette Colonie ; Il y a eu un matelot qui s'estant trop approché du bord se précipita en bas malgré lui. Autour de cette dernière montagne il y a une petite rivière qui tourne vers l'Intendance.

Je ne puis pour le présent t'en mander d'autantage, contente toy de ce peu, tu sais que je n'ay point de secrétaire, et que j'ay beaucoup de lettres à écrire.

#### LE CALENDRIER RÉPUBLICAIN.

L'ère républicaine compte de la fondation de la République, qui eut lieu le 22 septembre 1792 de l'ère vulgaire, jour de l'équinoxe d'automne : mais elle n'a été décrétée que le 4 frimaire de l'an II [24 novembre 1793]. Elle fut mise en usage deux jours après, et fut suivie jusqu'au dix nivôse de l'an XIV (31 décembre 1805), époque où l'on est revenu au calendrier grégorien ; de sorte que le calendrier français ou républicain a été employé pendant douze ans, deux mois et six jours. L'année républicaine comprend douze mois égaux de trente jours chacun, et, de plus, cinq jours complémentaires qui n'appartiennent à aucun mois et qui ont reçu le nom ridicule de *sans-culottides*. Les années IIIe, VIIe et XIe de la République ont un sixième jour complémentaire appelé *jour sextile* ou *jour de la Révolution*. La période de quatre ans au bout de laquelle cette addition d'un sixième jour est ordinairement nécessaire, est appelée *franciade* ; et la quatrième année de la franciade se nomme *année sextile*. Chaque mois de l'année républicaine est divisé en trois parties de dix jours chacune, qui sont appelées *décades*. Les noms des mois républicains sont : *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire*, pour l'automne ; *nivôse*, *pluviôse*, *ventôse*, pour l'hiver ; *germinal*, *floréal*, *prairial*, pour le printemps ; *messidor*, *thermidor*, *fructidor*, pour l'été. Les noms des jours de la décade sont : *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sexidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi*, et *decadi*. La première année de la République française a commencé à minuit, le 22 septembre 1792, et a fini au minuit qui sépare le 21 du 22 septembre 1793. La suppression du calendrier républicain fut prononcée par l'ordre de Napoléon, dans la séance du Sénat du 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805).

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

#### AGENTS.

A la Petite-Salle, M. F. Aubé.

Chez les Externes, M. P. Saucier.

Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. T. Provost.

Au Collège de l'Assomption, M. A. E. H. Tranchemontagne.

Au Collège de Ste. Anne, M. Arth. Casgrain.

J. B. MARCOUX, Gérant